

ASSEMBLEE GENERALE 2020

- 28 PROPRIETAIRES SUR 39 VEULENT CHANGER DE PRESTATAIRES D'ESPACES VERTS
- 22 PROPRIETAIRES SUR 39 VEULENT PASSER LA COTISATION A 150 €
- 22 PROPRIETAIRES SUR 39 NE VEULENT PAS DE GROS TRAVAUX D'ESPACES VERTS
- 25 PROPRIETAIRES SUR 39 VEULENT UN PLAN DU LOTISSEMENT A L'ENTREE
- 39 PROPRIETAIRES SUR 39 SONT SATISFAITS DU BUREAU DE L'ASL
- 39 PROPRIETAIRES SUR 39 NE VEULENT PAS FAIRE APPEL A UN SYNDIC
- 26 PROPRIETAIRES SUR 39 NE VEULENT PAS DE RALENTISSEUR COTE ENTREE PLEIN SOLEIL
- 22 PROPRIETAIRES SUR 39 NE VEULENT PAS DE RALENTISSEUR COTE ENTREE PRINCIPALE
- 27 PROPRIETAIRES SUR 39 VEULENT LA CREATION D'UN SITE INTERNET

Les votes des propriétaires nous demandent donc de changer de prestataire pour les espaces verts, le prestataire qui s'occupera maintenant des espaces verts sera donc l'entreprise de Mr ROUYER. Il commence les travaux espaces verts la 2eme semaine de Décembre.

La cotisation pour 2020 est de 150 € payable avant le 31/12/2020. Le chèque devra être fait à l'ordre de : ASL LOT CAMPAGNE DES AMANDIERS ; le paiement devra se faire en une seule fois (chèque ou espèces) ; pour les chèques possibilité de paiement en 3 fois, 1 chèque encaissé par mois. Le règlement devra être déposé dans la boîte aux lettres du 50 lotissement Campagne des Amandiers ; 1 accusé réception du paiement vous sera envoyé par mail.

A la demande du comptable actuel, Mr Guidice est remplacé par Mr RIOS (18 lotissement campagne des Amandiers) qui est donc le nouveau comptable de l'association.

Le reste du bureau est reconduit. PAS DE SYNDIC JUSQU'A NOUVEL ORDRE TANT QUE DES PROPRIETAIRES SERONT VOLONTAIRES ET BENEVOLES

La construction des ralentisseurs ne se fera pas, mais l'idée d'un plan du lotissement est à l'étude et les devis vous seront présentés lors de la prochaine assemblée générale.

La construction d'un site internet est en étude.

Mr MAS Pdt de l'ASL Campagne des Amandiers

ORIGINAL SIGNE

